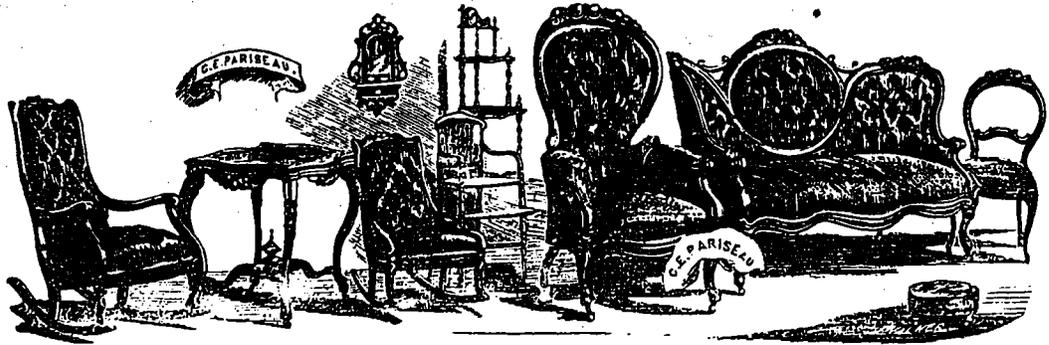


## ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.

FONDÉ EN 1854.



FONDÉ EN 1854.

C. E. PARISEAU, PROPRIETAIRE,  
No. 449 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

On trouve à cette maison l'assortiment le plus complet, le plus varié et le moins coûteux de meubles de la Puissance.

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 25 AVRIL 1872.

## LES TRAVAUX PUBLICS.

L'honorable ministre des Travaux Publics vient de soumettre à la Chambre des Communes un volumineux rapport rempli de faits et de données précieuses sur les Travaux Publics du Canada qui sont sous le contrôle du gouvernement fédéral, les améliorations réalisées et les projets destinés à améliorer la navigation et à faciliter le trafic.

Nous y voyons que le département a dépensé la somme de \$1,662,288.45, ainsi réparti :

Construction de nouveaux travaux	\$756,368.91
Réparations	243,082.99
Employés et maintien	662,906.55

Total.....\$1,662,288.45

Les Travaux Publics du Canada comprennent les canaux, les estacades et les glissoires, les havres et les quais, les phares, les chemins et ponts, les explorations, les chemins de fer du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, les édifices publics et l'ouverture de communications avec le territoire du Nord-Ouest.

Le champ de surveillance et d'opération est immense, s'étendant à tous les points de la Puissance et embrassant les objets les plus divers.

Parmi les informations importantes que nous trouvons dans ce volume se trouve le coût probable de l'approfondissement à 12 pieds du canal Welland. M. Page, ingénieur en-chef du département, chargé de faire un rapport spécial ou porte le montant à \$1,924,000, pour la ligne principale seule.

L'Hon. ministre passe légèrement sur la question du creusement du lac St. Pierre et se contente de dire que la commission des canaux recommande de donner immédiatement au canal une profondeur uniforme de 22 pieds et de faire disparaître les divers obstacles qui gênent la navigation.

Cependant nous sommes persuadé que l'amélioration de la navigation fluviale entre Montréal et Québec doit nécessairement entrer dans les projets du gouvernement, car sans cela tout plan manquerait par le plus essentiel.

D'ailleurs, nous sommes parfaitement tranquille sous ce rapport. Dans un de ses récents discours, Sir Francis Hincks a déclaré formellement que le gouvernement contribuerait à cette amélioration.

Nous croyons qu'à la fin, il en sera comme nous avons déjà dit, et que, supposant que le creusement à 24 pieds coûtera deux millions, le gouvernement fournira un million, la commission du havre un demi-million, et la corporation de Montréal, le dernier demi-million.

Dans tous les cas, le commerce et le pays entier attendent avec impatience la révélation des plans de ceux qui nous gouvernent.

## LE DEPARTEMENT DES POSTES.

Le rapport du Maître-Général des Postes pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1871, a été soumis au Parlement. Le revenu total du département a été de.....\$1,079,867.77 et les dépenses de..... 1,271,006.60

Accusant un surplus de dépenses	
de.....	\$191,348.83

C'est une augmentation de \$70,000 dans le revenu et de \$115,745 dans les dépenses.

Cette disproportion est le résultat de l'augmentation de salaire qui a été octroyée aux maîtres de postes de campagne. Cet item seul absorbe \$52,500, tandis que le service de la malle a coûté \$50,000 de plus que l'année précédente.

Un taux uniforme de frais de port sur les lettres a été établi pour toute la confédération.

Le nombre des paquets expédiés par la poste a été de 64,220 contre 51,844 en 1870, accusant une augmentation de près de 13,000.

Le moyen des lettres non remises est tombée de 13 p. 100 à 14 p. 100. Des mandats d'argent ont été émis pour une somme totale de \$4,537,002.41, contre \$3,898,747.72 durant l'année précédente. Le profit clair du bureau des mandats d'argent a été de \$5,273.07. Les banques d'épargne des bureaux de postes sont dans un état florissant. Le montant des dépôts durant l'année a été de \$1,717,576, contre \$1,347,901 dans les cours de l'année précédente.

Le montant total qui se trouvait déposé au 1er juillet 1871 était de \$2,831,692.68.

Un contrat sera bientôt passé régulièrement pour le transport semi-mensuel de la malle entre Vancouver et San Francisco.

## LA SEMAINE PARLEMENTAIRE.

(Correspondance particulière du Négociant Canadien)  
Ottawa, 23 avril 1872.

La semaine qui vient de finir a vu peu de débats. En revanche des armes nombreuses et bien fourbies ont été fournies à ceux qui désirent batailler, dans les divers rapports soumis par les départements.

Vos lecteurs connaissent déjà les rapports du commerce et de la navigation, du revenu intérieur et des comptes publics. Depuis cette époque, le ministre des Travaux Publics et le Maître-Général des Postes ont aussi fait connaître le résultat des travaux de leurs départements respectifs. Je vous expédie ces documents afin que vous en puissiez faire l'analyse.

Je vous disais dans ma première lettre que la question industrielle serait vivement agitée durant cette session. Déjà ceux qui ont plus spécialement à cœur son développement ont commencé leurs travaux. Dès la première séance, M. Magill, député de Hamilton, donnait avis de la motion suivante :

Qu'un comité spécial soit chargé de s'enquérir et faire rapport à la chambre au sujet de l'étendue et de la condition des intérêts manufacturiers de la Puissance, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et de soumettre à la chambre les recommandations qui, dans son opinion pourront tendre à promouvoir ces intérêts importants, à donner de l'emploi à notre population croissante et à procurer un marché avantageux pour nos produits.

Comme vous voyez, c'est tout un programme qui embrasse à la fois un tarif protecteur et un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Certes, ce n'est pas à tort que l'on se préoccupe des questions économiques, car elles intéressent plus les véritables intérêts du pays que toutes les querelles des partis qui, ici, absorbent trop l'attention.

Quand on parcourt les tableaux du commerce canadien et que l'on voit l'énorme disproportion qui existe entre les importations et les exportations, les achats et les ventes de ce pays, on peut à bon droit se demander : où allons nous ? En effet, pendant que les importations se sont élevées durant la dernière année

fiscale à.....	\$86,947,482
les exportations sont restées à....	74,173,618

Soit un excédant d'importations de \$12,773,864

Preuve de la prospérité du Canada, diront les uns. Preuve qu'ils ne produisent pas assez pour sa propre consommation, diront avec plus de raison les autres, et que ses produits ne suffisent pas à alimenter ses besoins.

Car, il faut bien le remarquer,—à quelque point de vue économique que l'on se place, tout le monde tombera d'accord qu'en exportant notre bois carré et le minerai brut, qui ensemble forment un total de \$25,500,000, nous épuisons notre capital, et conséquemment nous nous appauvrissons pour subvenir à nos dépenses courantes.